

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2017

CYCLISME

ROUTE RELEVÉ DAMES



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél : **08.11.04.05.55** (*non surtaxé*) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>
Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)
Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Pour les Championnats du Monde et d'Europe et les Jeux Européens, il arrête la sélection nominative sur proposition des entraîneurs nationaux en charge du collectif « Elite » concerné et après consultation du Médecin Fédéral et du Manager Général du Haut Niveau et de la Performance.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe. L'intérêt de la performance de l'Equipe de France se situe donc en rapport avec cet objectif prioritaire.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

5 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par l'Entraîneur national en charge du collectif élite de la discipline, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral.

6 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

7 - Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.

8- Dès finalisation de la convention Sportif de Haut-Niveau / FFC, conformément à l'Article L221-2-1 du Code du Sport, la signature par le sportif sera une condition de sélection.

PRINCIPES SPECIFIQUES A LA ROUTE

La route est une discipline individuelle qui se pratique en équipe.

Ainsi, chaque sélection en Equipe de France correspond à la constitution d'une équipe. Il ne peut s'agir uniquement d'un regroupement des meilleurs athlètes pour constituer l'équipe la plus performante.

Dans l'esprit des principes généraux des Equipes de France de Cyclisme, une Equipe de France en cyclisme sur route sera constituée dans l'objectif des meilleures performances possibles de l'Equipe de France.

Cela passe parfois par la complémentarité des profils de coureurs, l'adéquation de ces profils selon une stratégie collective, adaptée au(x) circuit(s).

De plus, s'agissant d'une compétition par équipe, plus que dans toutes les autres disciplines du cyclisme, la route nécessite une nécessaire prise en compte des dynamiques de groupe. Ainsi, une sélection s'appuiera notamment sur les critères suivants (non exhaustifs) :

- **Capacité à s'intégrer dans un collectif et vivre en groupe**
- **Capacité à partager un objectif commun de performance**
- **Capacité à contribuer à la réussite collective de l'équipe (passant généralement par la réussite d'un seul individu)**
- **Capacité d'abnégation au service du collectif**
- **Capacité de leadership...**

Il peut s'avérer parfois que certains athlètes sélectionnés le soient d'avantage pour le bénéfice qu'ils peuvent apporter à l'équipe plutôt que par des performances individuelles. Cela s'explique par le 2ème critère des principes généraux selon lequel le sélectionneur effectue son choix dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France.



CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE ROUTE RELEVÉ DAMES

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	Stage Prépa Saison 2017 La Londe	20/02/2017	26/02/2017	7	France
2	Ncup 1 Trofeo da Moreno	17/03/2017	19/03/2017	3	Italie
3	Ncup 2 Gent-Wevelgem	24/03/2017	26/03/2017	3	Belgique
4	Ncup 3 Healthy Ageing Tour	03/04/2017	09/04/2017	7	Pays-Bas
5	Ncup 4 Omloop van Borsele	18/04/2017	23/04/2017	6	Pays-Bas
6	Stage Prépa Europe - Maurienne	10/07/2017	16/07/2017	7	France
7	Ch Europe (Herning)	31/07/2017	06/08/2017	7	Danemark
8	Stage Prépa Monde (SQY)	04/09/2017	10/09/2017	7	France
9	Ch Monde (Bergen)	15/09/2017	23/09/2017	9	Norvège
10	Chrono des Nations	13/10/2017	15/10/2017	3	France
11	Stage National Cadettes SQY	23/10/2017	26/10/2017	4	France



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Stages

Stage Préparation Saison 2017

10 places - La Londe Les Maures (PACA) – 20 au 26/02

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants lors de la saison 2016 :

- Top 10 Coupe de France juniors et cadettes ;
- Top 10 championnats de France juniors et cadettes ;
- Propositions des CTS ;
- Tests avec mesure de puissance.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportives démontrant des qualités spécifiques à grimper, sprinter et rouler en vue de préparer les manches de la Coupe des Nations du début de saison.

Cette sélection nominative s'appuiera principalement sur la saison 2016 en prenant notamment en compte les épreuves de la Coupe des Nations, de Coupe de France et les championnats de France.

La sélection sera proposée lors de la 1^{ère} semaine de janvier.

Stage National Cadettes

10 places - St Quentin en Yvelines (IDF) – 23 au 26/10

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants lors de la saison 2016 :

- Top 10 Championnats de France et manches de la Coupe de France cadettes ;
- Propositions des CTS ;
- Tests avec mesure de puissance.

La sélection sera proposée le 28 août.

Stage Préparation Europe

6 places - Maurienne (FRA) – 10 au 16/07

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Athlètes sélectionnées pour les championnats d'Europe

La sélection sera proposée lors de la semaine du 19 juin.

Stage Préparation Monde

4/5 places - St Quentin en Yvelines (IDF) – 04 au 10/09

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Athlètes sélectionnées pour les championnats du Monde

La sélection sera proposée le 28 août.

Compétitions

Trofeo da Moreno (1.Ncup)

Cittiglio (ITA) – 19/03 – 6 places



NATIONS' CUP
JUNIOR

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Condition physique et comportement lors du stage équipe de France de février ;
- Qualités spécifiques au parcours (puncheuse – grimpeuse) ;
- Tests avec mesure de puissance.

➔ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités de grimpeur, et surtout une forte capacité d'adaptation au collectif et de répondre aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

La sélection sera proposée le lundi 27 février.

Gent-Wevelgem (1.Ncup)

Gent (BEL) – 26/03 – 6 places



NATIONS' CUP
JUNIOR

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Condition physique et comportement lors du stage équipe de France de février ;
- Qualités spécifiques au parcours (rouleuse - sprinteuse) ;
- Tests avec mesure de puissance.

➔ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités de rouleuse-sprinteuse, et surtout une forte capacité d'adaptation au collectif et de répondre aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

La sélection sera proposée le lundi 27 février.

Healthy Ageing Tour (2.Ncup) Stadkanaal (NED) – 06-08/04 – 6 places



NATIONS' CUP
JUNIOR

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Top 20 : CF Chambéry;
- Comportement lors du stage équipe de France de février ;
- Tests avec mesure de puissance.

➔ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités de rouleuse-sprinteuse, et surtout une forte capacité d'adaptation au collectif et de répondre aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe. Egalement, seront sélectionnés les coureurs démontrant des qualités avérées en CLM.

La sélection sera proposée le lundi 13 mars.

Omloop van Borsele (2.Ncup) s'Heerenhoek (NED) – 21-23/04 – 6 places



NATIONS' CUP
JUNIOR

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Top 20 : CF Chambéry;
- Top 20 : Trofeo da Moreno (ITA) – Gent-Wevelgem (BEL);
- Comportement lors du stage équipe de France de février ;
- Tests avec mesure de puissance.

➔ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités de rouleuse-sprinteuse, et surtout une forte capacité d'adaptation au collectif et de répondre aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe. Egalement, seront sélectionnés les coureurs démontrant des qualités avérées en CLM.

La sélection sera proposée le lundi 27 mars.

Chrono des Nations (1.1 UCI)

Les Herbiers (FRA-Vendée) – 15/10 – 4 places

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

- Sélectionnées aux championnats d'Europe et du monde de contre la montre 2017 ;
- Podium au championnat de France contre-la-montre juniors dames 2017 ;

➤ Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités avérées en CLM.

La sélection sera proposée le lundi 25 septembre.

Championnats d'Europe

Herning (Danemark) – 02-06/08

La participation maximale de titulaires pour la France est la suivante, sous réserve d'absence de modification réglementaire (UCI) :

Spécialité	Hommes	Femmes
Route juniors		6
Contre la montre juniors		2

La sélection nominative de l'Equipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

Epreuve Contre la Montre :

- Top 15 au clm du Healthy Ageing Tour (NED),
- Top 15 au clm du Omloop Van Borsele (NED),
- Top 10 au clm du Prix des communes de Nogent l'Abbesse et Beine-Nauroy ;
- Top 10 au clm du Tour de Gironde.

Epreuve Route

- Top 10 dans les courses en ligne des manches de la Coupe des Nations 2017
- Top 10 dans les Etapes des épreuves par étapes de la Coupe des Nations 2017 ;
- Top 20 lors des manches de Coupe de France dames 2017 suivantes :
 - Etape en ligne tour Gironde ;
 - Izernore ;
 - Loudéac ;
 - Etape en ligne Nogent l'Abbesse ;

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités de rouleuse-puncheuse-sprinteuse, et surtout une forte capacité d'adaptation au collectif et de répondre aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe. Egalement, seront sélectionnés les coureurs démontrant des qualités avérées en CLM.

La sélection sera proposée le lundi 19 mai.

Championnats du Monde

Bergen (Norvège) – 18-24/09

La participation maximale de titulaires pour la France est la suivante, sous réserve d'absence de modification réglementaire (UCI) :

Spécialité	Hommes	Femmes
Route juniors		4
Contre la Montre juniors		2

Un quota supplémentaire peut être attribué pour la route si la France est dans les cinq premières au classement de la Coupe des Nations avant les championnats du Monde.

La sélection nominative de l'Equipe de France peut ne pas être précisée par spécialité au moment de l'annonce de la sélection.

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportives ayant satisfait à l'un des critères suivants :

Epreuve Contre la Montre :

- Top 15 sur un clm d'une manche de la Coupe des Nations
- Podium au Championnat de France CLM
- Top 10 clm Tour Charentes Maritime

Epreuve Route

- Top 10 dans les courses en ligne des manches de la Coupe des Nations 2017
- Top 10 dans les Etapes des épreuves par étapes de la Coupe des Nations 2017 ;
- Top 20 lors des manches de Coupe de France dames 2017 suivantes :
 - Loudun ;
 - Etape en ligne tour Charentes Maritime ;
 - Pictocharentaise
- Comportement lors des championnats de France route de l'Avenir.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnées nominativement les sportives démontrant des qualités de rouleuse-puncheuse-sprinteuse, et surtout une forte capacité d'adaptation au collectif et de répondre aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe. Egalement, seront sélectionnés les coureurs démontrant des qualités avérées en CLM.

La sélection sera proposée le lundi 26 août.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline HUTSEBAUT

E-mail : c.hutsebaut@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 51

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Julien GUIBOREL – Conseiller Technique National en charge du collectif relève dames
j.guiborel@ffc.fr – 06.80.85.38.18

Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr with a navigation menu. The 'DTN' (Direction Technique Nationale) menu is highlighted, and a red callout box points to it with the text 'DTN'. Another red callout box points to the 'HAUT NIVEAU' menu item, which is also highlighted, with the text 'Haut Niveau / Equipe de France'. A third red callout box points to the website's URL in the browser address bar, with the text 'www.ffc.fr'. The website content includes sections for 'PRÉSENTATION DE LA DTN', 'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION', 'MÉDICAL - LUTTE CONTRE LE DOPAGE', 'HAUT NIVEAU', and 'DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES'. The 'HAUT NIVEAU' section lists 'Equipe de France', 'Les facteurs de la performance', 'Les pôles', and 'Parcours de l'excellence sportive'. The 'DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES' section lists 'Projet de ligue', 'Relation CTS', 'Relation Direction Régionale', 'Collectivité territoriale', and 'Librairie - vente en ligne'.